

Innoviris : Applied PhD 2025

Objectifs

L'appel Applied PhD vise à financer des thèses de doctorat appliquées via un partenariat entre le secteur académique et industriel de la Région de Bruxelles-Capitale. Nouveauté de l'appel 2025, de **nouvelles entités partenaires sont éligibles** : les entreprises, mais aussi tous les types d'entités publiques et d'organisations à but non-lucratif.

Conditions d'éligibilité

L'organisme de recherche demandeur est une Haute Ecole ou un Centre de Recherche associé et a au moins un siège implanté en Région de Bruxelles-Capitale.

L'entité partenaire (une entreprise, une instance publique, ou une organisation à but non-lucratif) a une autorité administrative dont au moins un siège d'exploitation est implanté en Région de Bruxelles-Capitale.

Le ou la candidat-e possède un diplôme permettant la réalisation d'un doctorat. Il/elle ne peut pas avoir été inscrit-e au doctorat avant l'introduction du projet.

Le/la chercheur-e preste au moins 50% du projet au sein de l'entreprise ou de l'autorité publique partenaire. Il/elle est encadré-e par un-e professeur-e ou chercheur-e confirmé-e de l'organisme de recherche, ainsi que par un-e superviseur-e de l'entreprise ou de l'autorité administrative.

Plus d'informations dans le règlement.

Budget

Le soutien financier couvre à 100% :

- la bourse ou le salaire du/de la chercheur-e pour une durée maximale de 4 ans ;
- les frais d'exploitation (fonctionnement) en rapport avec les travaux réalisés au sein de l'organisme de recherche ;
- des frais d'exploitation supplémentaires (max 5% des frais de personnel et d'exploitation) ;
 - des frais généraux (max. 10% des frais de personnel et d'exploitation).

Toutes les dépenses doivent faire l'objet de justificatifs et être approuvées par Innoviris.

Pour plus d'informations : <https://innoviris.brussels/fr/program/applied-phd>

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Propriété intellectuelle

- **Haute Ecole**

Critères de sélection

L'évaluation des projets repose sur les critères suivants, d'importance égale :

- Innovation, défis et pertinence de la recherche ;
 - Faisabilité du projet ;
 - Adéquation du ou de la candidat-e au projet ;
 - Encadrement et structures d'accueil ;
- Perspective de valorisation des résultats et impact potentiel de cette valorisation sur l'économie, l'emploi et l'environnement de la Région Bruxelloise.

Soumission : 23 septembre 2024

Durée : Chaque projet bénéficie d'un financement d'une durée de 48 mois maximum (avec un go/no go à mi-parcours)

Porteur(s) : Haute Ecole

Mots-clés

Agronomie Arts Appliqués Paramédicale
Technique Économique

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)